

Assemblée Générale

Réunion publique

18 octobre 2017

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le **DIX HUIT OCTOBRE DEUX MILLE DIX SEPT** à **NEUF HEURES**, l'Assemblée Générale annuelle de la Commission Locale d'Information de Soulaines s'est réunie sous la présidence de Monsieur Philippe DALLEMAGNE, Vice-Président.

Étaient présents : DALLEMAGNE Ph. – AUDIGE J. – BARROIS J.M. – BERGERAT D. – CHAUCHEFOIN D. – CHEVALLIER M. – CORDIER D. – COURTILLIER R. – DARNET B. – DEMATONS D. – DEMATONS P. – DENIZET F. – FROMONT C. – GERARD G. – GOMES F. – GUERITTE M. – JOBARD P. – LIEVRE Ph. – MANDELLI C. – MARNAT M. – MATHIEU B. – MATRION F. – MATRION M. – PESME J. – SALAUN J.P. – SOILLY B. – VERDIN G.

Pouvoirs : de FRISON P. à DALLEMAGNE Ph. – de BREVOT B. à BERGERAT D. – de GUENE C. à JOBARD P. – de MALAGNOUX S. à LIEVRE Ph.

Absents excusés : PICHERY Ph. – BARROY R. – BESSON-MOREAU G. – BREVOT B. – CONVERS S. – CORNUT-GENTILLE F. – FRISON P. – GUENE C. – HUARD L. – MALAGNOUX S. – MONNIER D. – RIGOLLOT M.N.

Étaient absents : BAROIN F. – BORDE Ph. – DOUET F. – DUSSAUSOIS E. – FERLET O. – GATEAU O. – RICHARD B. – ROBERT-DEHAULT E. – TOMASINI D. – VAN RECHEM M. – ZIABKO MORENO A.

Le Vice-président constate que VINGT-SEPT membres à voix délibératives sur CINQUANTE sont présents et que QUATRE membres ont donné leur pouvoir. Il déclare alors le quorum atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Il constate que les élus ne sont pas présents lors de cette Assemblée Générale et qu'un seul est représenté.

Le Vice-Président rappelle à l'Assemblée Générale l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activités 2016 de la CLI
- Election membres du Conseil d'administration
- Budget 2017
- Adhésion à l'ANCCLI et désignation des représentants
- Etude Sanitaire
- Bilan de l'Activité 2016 de l'ANDRA (Réunion Publique)

I. Approbation du rapport d'activités 2016

1) M. Bernard MATHIEU, Président de la Commission Communication, présente les différentes activités de la CLI pour l'exercice 2016 :

- 11 Mars 2016 : Visite des CI2A
- 22 Avril 2016 : Bureau et CA
- 05 Juillet 2016 : Assemblée Générale
- 16 au 18 Novembre 2016 : Voyage d'étude

16 membres de la CLI sont partis dans la Manche, ils ont visité le CNPE de Flamanville, l'usine de retraitement AREVA – La Hague et le Centre de Stockage de la Manche. Les voyages d'étude sont des éléments d'information qui viennent enrichir les analyses et les débats.

- 14 Décembre 2016 : Assemblée générale / réunion publique

L'ensemble de ces éléments constituant le rapport d'activités 2016 ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée. L'Assemblée, après avoir délibéré,

A l'unanimité : 31

APPROUVE, le rapport d'activités 2016,
AUTORISE le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

2) M. Gilles GERARD, Président de la Commission Environnement et Trésorier, présente le rapport financier 2016 :

RESULTATS 2016

RECETTES	28 180,99 €
Subvention CCS / CD 10	16 000,00 €
Subvention ASN	11 631,00 €
Autres produits financiers	549,99 €

Résultats année 2016	
Excédent	7 930,36 €
Solde en caisse au 31/12/2016	
Compte courant	26 086,01 €
Livret	73 882,78 €
TOTAL	99 968,79 €

DEPENSES	20 250,63 €
Secrétariat CLI	6 500,00 €
Maintenance site internet	118,80 €
Honoraires	1 212,00 €
Frais postaux	240,00 €
Fournitures administratives	188,98 €
Services bancaires	90,00 €
Réception	1 351,76 €
Voyages et déplacements	10 549,09 €

L'ensemble de ces éléments constituant le rapport financier 2016 ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée. L'Assemblée, après avoir délibéré,

A l'unanimité : 31

APPROUVE, le rapport financier 2016,
AUTORISE le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

3) Le Vice-Président présente le rapport moral 2016 :

« Lorsque qu'elles discutent avec un exploitant, les CLI portent toujours un regard exigeant sur la notion de transparence et sur les pratiques qui s'y rapportent. C'est ce même regard qu'il convient de porter sur les deux études toujours en cours à notre plus grand regret.

Tout d'abord, l'étude sanitaire des populations des départements de l'Aube et de la Haute Marne vivant à proximité du Centre de Stockage de l'Aube portée par l'InVS devenu Santé Publique France (SPF). Le planning initial prévoyait une présentation des résultats en décembre 2014. Depuis fin 2015, SPF a été régulièrement relancé (y compris pour participer à la réunion publique organisée le 14 décembre 2016). Les résultats seraient « dans le processus de validation inhérent à SPF » selon l'épidémiologiste Candice Roudier chargée de l'étude. Personne ne peut se satisfaire d'un tel écart au planning proposé.

Ensuite concernant le volet bio surveillance du référentiel de données en construction, l'année 2014 (année 2 du projet) avait été neutralisée pour cause de matière première insuffisante. Les résultats concernant les prélèvements opérés en 2015 devaient être restitués courant 2016. Toutefois, ils ne sont que partiellement disponibles puisque l'IRSN (laboratoire intervenant pour le compte de l'ACRO) a connu une panne de spectromètre de masse (novembre 2016) et un souci d'étanchéité sur un prélèvement (miel – février 2017) qui nécessite que l'échantillon soit replacé « en stockage pour une décroissance en 3He pour une durée de 4 mois classique ». Le constat est le même, nous ne pouvons-nous satisfaire de ses écarts au planning annoncé.

Malgré tout, cette année 2016 aura connu quelques satisfactions comme le voyage d'études proposé aux membres de la CLI de Soulaines qui a permis de découvrir les installations suivantes :

- Centre de retraitement – AREVA La Hague
- Centrale nucléaire de Flamanville et le chantier EPR - EDF
- Centre de stockage de La Manche – ANDRA

Les membres de la CLI ont pu ainsi mieux appréhender la classification des différentes catégories de déchets radioactifs en fonction de leur niveau de radioactivité et de leur durée de vie. Cette connaissance est essentielle pour identifier les différentes filières dédiées à chaque catégorie de déchets radioactifs : retraitement, incinération, entreposage et stockage. Ce voyage a été aussi ponctué de nombreux échanges avec des élus locaux. Il s'agissait d'appréhender la notion de territoire, de son aménagement et de son attractivité tout en partageant un point commun : accueillir au moins une installation nucléaire de base.

Nécessité de s'informer et de se former pour mieux informer

L'objectif d'un tel voyage d'études n'est pas à terme de constituer une assemblée de médecins. Mais il s'agit que chacun, tout en préservant la diversité et la pluralité qui font la richesse des CLI, puisse disposer d'éléments d'information et d'appréciation qui viennent enrichir les réflexions et les débats qui sont tenus au sein de notre CLI.

Enfin, les comptes de la CLI de Soulaines sont sains. Une approche pluriannuelle confirme cette année

encore que l'Autorité de Sûreté Nucléaire subventionne la CLI pour environ la moitié de ses dépenses. Pour rappel, les autres sources de financement sont le Conseil départemental de l'Aube (10 000 € par an) et la Communauté de Communes de Vendœuvre - Soulaines (6 000 € par an). Il est important cette année d'insister sur le financement des CLI et la fantomatique fraction de la taxe sur les installations nucléaires de bases prévue par la loi TSN de 2006. L'Etat français a imposé au CLI d'honorer de nouvelles obligations, à périmètre financier constant, avec l'organisation d'au moins une réunion publique par an. La CLI de Soulaines a tenu une assemblée générale publique le 14 décembre 2016.

La question de la publicité des assemblées générales de la CLI de Soulaines se pose très clairement. Une modification de l'article 6 du règlement intérieur en ce sens pourrait être proposée en 2017. »

L'ensemble de ces éléments constituant le rapport moral 2016 ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée. L'Assemblée, après avoir délibéré,

A 1 voix CONTRE, 0 ABSTENTION et 30 voix POUR

APPROUVE, le rapport moral 2016,
AUTORISE le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

II. Budget prévisionnel 2017

Monsieur Gilles GERARD, Président de la Commission Environnement et Trésorier, présente le budget prévisionnel pour l'année 2017.

BUDGET PREVISIONNEL 2017

RECETTES	34 500 €
Subvention CCVS	6 000 €
Subvention CD10	12 000 €
Subvention ASN	2 000 €
Fonds propres CLI SOULAINES	14 500 €

DEPENSES		34 500 €
Secrétariat CLI		13 000 €
Maintenance site internet		120 €
Honoraires		1 176 €
Frais postaux		240 €
Fournitures administratives		100 €
Services bancaires		90 €
Réception		1 000 €
Déplacements		2 884 €
Étude ACRO	Volet abeilles	1 890 €
Plantation d'arbres fruitiers		500 €
Communication		10 000 €
Réunion publique		2 500 €
Adhésion ANCCLI		1 000 €

Le Vice-Président précise que le poste de dépense se rapportant au secrétariat de la CLI a été doublé. En effet, le Conseil d'Administration a décidé d'employer une secrétaire à raison de 0.5 ETP (avant : 0.25 ETP), l'objectif étant de développer la communication de la CLI. Il est précisé que l'ASN ne finance plus les frais de secrétariat.

La subvention de l'ASN en 2017 est de 2000€, mais considérée sur 6 exercices, elle représente 45.38% des dépenses de la CLI de Soulaines.

III. Election des membres du Conseil d'Administration

Le Vice-Président fait part des démissions du Conseil d'Administration, de M. ENCINAS L., membre du Collège des Elus et de M. JOFFRIN G., membre du Collège du monde économique et des personnalités qualifiées. Il convient de procéder à des élections.

Se présentent :

- Monsieur Philippe LIEVRE pour le collège des élus ;
- Monsieur Raymond COURTILLIER pour le collège du monde économique et des personnalités qualifiées.

Les candidatures ont été soumises au vote de l'Assemblée. L'Assemblée, après avoir délibéré,

A l'unanimité : 31

DECIDE de proclamer les membres du conseil d'administration suivants élus :

- M. Philippe LIEVRE,
- M. Raymond COURTILLIER.

Les deux démissionnaires étant également membres du Bureau et conformément aux statuts de la CLI (Article 7), le Conseil d'administration élira en son sein les membres du Bureau dont les postes sont actuellement vacants.

IV. Adhésion à l'ANCCLI et désignation des représentants

1. Adhésion à l'ANCCLI

Le Vice-Président rappelle le coût à l'adhésion à l'ANCCLI : 1000€

Une dépense qui permettra à la CLI de Soulaines d'obtenir :

- Un réseau / des partenaires
- Une représentation nationale et internationale
- Une ressource documentaire / un partage d'expériences

De plus, toutes les CLI adhèrent actuellement à l'ANCCLI sauf la CLI de Soulaines.

L'adhésion à l'ANCCLI a été soumise à l'approbation de l'Assemblée. L'Assemblée, après avoir délibéré,

A l'unanimité : 31

APPROUVE, l'adhésion à l'ANCCLI,
AUTORISE le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

2. La désignation des représentants

Les membres de la CLI, constatant qu'il n'y a qu'une seule candidature au sein des collèges des Elus, des Organisations Syndicales, et du Monde économique et des personnalités qualifiées, décident à l'unanimité de ne pas recourir au vote à bulletin secret pour désigner les représentants de ces collèges de la CLI de Soulaines qui siègeront à l'ANCCLI.

Les candidatures des collèges des élus – M. DALLEMAGNE, des organisations syndicales – M. MATHIEU, et du monde économique et des personnalités qualifiées – M. AUDIGE, ont été soumises au vote de l'Assemblée.

L'Assemblée, après avoir délibéré,

A l'unanimité : 31

DECIDE de proclamer les représentants suivants élus :

M. Philippe DALLEMAGNE, membre du collège des Elus ;

M. Bernard MATHIEU, membre du collège des Organisations Syndicales ;

M. Joël AUDIGE, membre du collège du Monde économique et des personnalités qualifiées.

S'agissant du vote pour le représentant du collège des Association de protection de l'environnement, et après dépouillement des bulletins de vote :

1 vote nul, 22 voix pour M. Daniel BERGERAT, 8 voix pour M. Michel GUERITTE

M. Daniel BERGERAT a été désigné représentant du collège des Associations de protection de l'environnement de la CLI de Soulaines qui siègera à l'ANCCLI.

V. Etude Sanitaire

Après les différentes relances réalisées en 2016 et 2017, les résultats de l'étude sanitaire menée par l'InVS devenu Santé Publique France (SPF) ne sont toujours pas disponibles.

Le Vice-Président confirme que nous ne pouvons nous satisfaire des écarts au planning annoncé, et c'est en ce sens qu'il interviendra auprès de Monsieur le Sous-Préfet de Bar-sur-Aube.

VI. Bilan de l'activité 2016 de l'ANDRA

Le bilan de l'activité 2016 de l'ANDRA sera présenté par M. Patrice TORRES, Directeur des Centres de Stockage de l'Aube, lors de la Réunion Publique annuelle de la CLI de Soulaines qui suivra l'Assemblée Générale de ce jour.

VII. Questions et informations diverses

Extrait des conclusions de l'ACRO :

« Cette étude s'inscrit dans la démarche initiée en 2007 par la CLI de Soulaines, d'une construction d'un référentiel de connaissance permettant d'évaluer au fil des années l'impact des activités de stockage du centre CSFMA de l'Aube.

Ce quatrième volet avait pour objectif de tester la faisabilité de la mise en place d'une bio-surveillance par les abeilles et d'en évaluer la pertinence.

Les résultats obtenus montrent l'absence d'impact radiologique quantifiable lié à l'activité du centre de stockage de l'Aube dans les produits de la ruche collectés aux abords du site.

Les niveaux observés pour les radionucléides émetteurs gamma et le tritium organiquement lié, sont conformes aux niveaux attendus dans des zones non influencées par l'activité humaine.

Les résultats des mesures effectuées dans les différents produits de la ruche montrent que le pollen constitue un bon « indicateur » de la qualité de l'environnement, c'est-à-dire, représentatif de ce qui peut être observé dans les autres composantes environnementales (eaux de surface, air, végétaux, etc.). C'est également le cas de la cire qui peut également offrir l'avantage d'accumuler sur plusieurs années les éléments présents dans la nature. D'autres études montrent que la propolis offre également cet avantage, même s'il n'a pas été possible de le vérifier dans le cadre de cette étude, faute de quantité de matière suffisante.

On notera par contre que les niveaux de tritium organiquement lié (TOL) obtenus dans les miels peuvent varier notablement en fonction de la date de récolte et de leurs origines botaniques. C'est pourquoi, le miel ne semble pas être la matrice la plus adéquate pour effectuer une surveillance du tritium dans l'environnement. »

Le Vice-Président relève que c'est une étude intéressante qui serait à reproduire par d'autres CLI.

Il précise qu'une nouvelle campagne de prélèvements (construction du référentiel de connaissances) devra être conduite en 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h15.

Le, 18 octobre 2017
Le Vice-Président de CLI de Soulaines,
Ph. DALLEMAGNE





○

**Assemblée Générale
de la
Commission Locale d'Information
de Soulaines**

18 octobre 2017- 09h00



Ordre du jour :

- 1- Rapport d'activités 2016 de la CLI
- 2- Election membres du Conseil d'administration
- 3- Budget 2017
- 4- Adhésion à l'ANCCLI et désignation des représentants
- 5- Etude Sanitaire
- 6- Bilan de l'Activité 2016 de l'ANDRA

Questions et informations diverses



1- Rapport d'activités 2016 de la CLI



RAPPORT D'ACTIVITES DE LA CLI 2016

- 11 Mars 2016 : Visite des CI2A
- 22 Avril 2016 : Bureau et CA
- 05 Juillet 2016 : Assemblée Générale
- 16 au 18 Novembre 2016 : Voyage d'étude
- 14 Décembre 2016 : Assemblée générale / réunion publique



RAPPORT FINANCIER – EXERCICE 2016

RESULTATS 2016

RECETTES	28 180,99 €
Subvention CCS / CD 10	16 000,00 €
Subvention ASN	11 631,00 €
Autres produits financiers	549,99 €

Résultats année 2016	
Excédent	7 930,36 €
Solde en caisse au 31/12/2016	
Compte courant	26 086,01 €
Livret	73 882,78 €
TOTAL	99 968,79 €

DEPENSES	20 250,63 €
Secrétariat CLI	6 500,00 €
Maintenance site internet	118,80 €
Honoraires	1 212,00 €
Frais postaux	240,00 €
Fournitures administratives	188,98 €
Services bancaires	90,00 €
Réception	1 351,76 €
Voyages et déplacements	10 549,09 €



RAPPORT MORAL 2016

Etude sanitaire des populations

Etude de bio surveillance

Des comptes sains

Publicité des Assemblées générales ?



2 – Election membres du Conseil d'administration



La production d'un nouvel arrêté invite l'Assemblée à élire 2 nouveaux membres au Conseil d'administration.

Conseil d'administration :

- 1 membre au sein du collège des élus
- 1 membre au sein du collège des personnalités qualifiées et du monde économique

Conformément aux statuts de la CLi (page 4), le Conseil d'administration élira en son sein les membres du Bureau dont le poste est actuellement vacant.



3 – Budget 2017



BUDGET PREVISIONNEL 2017

RECETTES	34 500 €
Subvention CCVS	6 000 €
Subvention CD10	12 000 €
Subvention ASN	2 000 €
Fonds propres CLI SOULAINES	14 500 €

DEPENSES	34 500 €
Secrétariat CLI	13 000 €
Maintenance site internet	120 €
Honoraires	1 176 €
Frais postaux	240 €
Fournitures administratives	100 €
Services bancaires	90 €
Réception	1 000 €
Déplacements	2 884 €
Étude ACRO	Volet abeilles
	1 890 €
Plantation d'arbres fruitiers	500 €
Communication	10 000 €
Réunion publique	2 500 €
Adhésion ANCCLI	1 000 €



4 – Adhésion à l'ANCCLi



Adhésion à l'ANCCLI et désignation de représentants

Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information
3 allée des Mûriers – 59229 TETEGHEM

- Un réseau / des partenaires
- Une représentation nationale et internationale
- Une ressource documentaire / un partage d'expériences

Toutes les CLI adhèrent, sauf la CLI de Soulaines.

Coût annuel : 1 000 €

Désignation de représentants : 1 membre par collège.



5 - Etude sanitaire



Point de situation

Outre les relances réalisées en 2016 :

- Mail le 26/01/2017 – réponse le 7/02 : résultats de l'étude complémentaire en cours de finalisation.
- Relances mails les 13 et 19/04/2017 – réponse le 25/04/2017 : résultats en cours de validation inhérent à Santé Publique France. Doivent revenir vers nous pour fixer le Comité de suivi
- Relance mail le 20/06 – sans retour
- Relance mail le 04/10 – retour le 9/10 : « *la note présentant les résultats de l'étude complémentaire est quasi finalisée au niveau de Santé publique France* ». Présentation en Comité de suivi à venir...



6 – Bilan de l'Activité 2016 de l'ANDRA



Questions et informations diverses



ASSEMBLEES GENERALES

Règlement intérieur de la CLI – article 6 :

Les réunions de la CLI de Soulaines ne sont pas publiques, toutefois, sur la demande de son Président ou d'au moins 30% de ses membres, la CLI de Soulaines peut décider, sans débat, à la majorité absolue des membres présents ou représentés, que la séance est ou sera publique.

Pour toute modification : approbation des nouvelles dispositions du règlement intérieur sur décision du Conseil d'administration et entériné lors de l'Assemblée Générale suivante.

[Retour diapo](#)



Réunion publique
10h30



Désignation des représentants ANCCLI

Le Conseil d'administration et le Bureau proposent :

- Pour le collège élus : Ph. DALLEMAGNE
- Pour le collège Associations de protection de l'environnement : D. BERGERAT
- Pour le collège Organisations syndicales : B. MATHIEU
- Pour le collège Monde Economique et Personnalités qualifiées : J. AUDIGE

→ Autres candidats ?

PROCES VERBAL DE LA REUNION PUBLIQUE

Le **DIX HUIT OCTOBRE DEUX MILLE DIX SEPT** à **DIX HEURES TRENTE**, la réunion publique annuelle de la Commission Locale d'Information de Soulaines s'est déroulée sous la présidence de Monsieur Philippe DALLEMAGNE, Vice-Président.

Le Vice-Président présente les différents intervenants :

- Monsieur Philippe DALLEMAGNE, Vice-Président de la CLI de Soulaines
- Monsieur Patrice TORRES, Directeur des centres industriels de l'Andra dans l'Aube
- Monsieur Christophe DESCHAMPS, Sous-Préfet de Bar-sur-Aube

Le Vice-Président rappelle à l'Assemblée Générale l'ordre du jour suivant :

- Présentation du Rapport d'activité 2016 de l'Andra
- Temps d'échange avec le public

Le Vice-Président rappelle que les intervenants présents ne répondront qu'aux questions ayant un lien avec les activités du site de Soulaines Dhuys (INB : Installations Nucléaire de base), que cette réunion n'est pas organisée dans le but de mener un débat sur le nucléaire et qu'il ne sera tolérer aucune injure envers les intervenants.

I. Présentation du Rapport d'activité 2016 de l'Andra



Le Centre de stockage de l'Aube - CSA

Patrice TORRES

18/10/2017

Commission locale d'information de Soulaines
Réunion publique

Rapport d'activité 2016 du CSA



© Andra

DOU/CA/CR/17-0266

Ce document est la propriété de l'Andra.
Il ne peut être reproduit ou communiqué sans son autorisation expresse et préalable.



L'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des
déchets radioactifs



L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs

Etablissement public sous la tutelle des ministères en charge de la recherche, de l'énergie et de l'environnement.

- ◆ 1979 : création de l'Andra au sein du Commissariat à l'Energie Atomique et des énergies alternatives
- ◆ 1991 : loi qui transforme l'Andra en établissement public industriel et commercial (Epic), indépendant des producteurs de déchets radioactifs.
- ◆ 2006 : loi de programme qui encadre la gestion des déchets radioactifs en France

Mission : Trouver et mettre en œuvre des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français.



Les activités de l'Andra



Les activités de l'Andra

- ✓ **Exploiter et surveiller** les installations existantes
- ✓ **Etudier et concevoir** des centres de stockage pour les déchets ne disposant pas aujourd'hui de filière de gestion à long terme.
- ✓ **Collecter et gérer les déchets issus d'activités non électronucléaires** et les objets radioactifs détenus par les particuliers
- ✓ **Assainir d'anciens sites pollués** par la radioactivité
- ✓ **Répertorier l'ensemble des matières et déchets radioactifs** produits en France
- ✓ **Informers tous les publics** sur les déchets radioactifs et leur gestion
- ✓ **Diffuser son savoir-faire à l'étranger**



Les activités de l'Andra

◆ **Exploiter et surveiller** les 3 installations existantes



Centre de stockage de la Manche (CSM)
- en surveillance

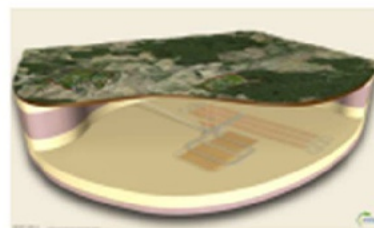


Centre de stockage de l'Aube (CSA)
- en exploitation



Centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage (Cires)
- en exploitation

◆ **Etudier et concevoir** des centres de stockage pour les déchets ne disposant pas aujourd'hui de filière de gestion à long terme.



Projet Cigéo® (Centre industriel de stockage géologique) en Meuse/Haute-Marne



Les activités de l'Andra

- ◆ Collecter et gérer les déchets non électronucléaires (universités, hôpitaux, laboratoires...) et les objets radioactifs détenus par les particuliers.



- ◆ Assainir d'anciens sites pollués par la radioactivité, à la demande des propriétaires ou des pouvoirs publics lorsque les responsables sont défailants.



Les activités de l'Andra

- ◆ Répertorier l'ensemble des matières et des déchets radioactifs produits en France :

- Leurs caractéristiques
- Leur volume
- Leur localisation géographique
- Leurs volumes attendus dans les années à venir

Ces données sont présentées dans *l'inventaire national des matières et déchets radioactifs* publié et mis à jour tous les 3 ans.





Les activités de l'Andra

- ◆ Informer tous les publics sur les déchets radioactifs et leur gestion.



Plus de 4 500 visiteurs accueillis sur les CIGA en 2016

- ◆ Diffuser son savoir-faire à l'étranger.



Délégation israélienne



Délégation sud-africaine

Autorité de sûreté britannique



TV russe



Délégation vietnamienne



Le financement de l'Andra

Il provient :

- De contrats avec les producteurs de déchets radioactifs pour assurer le stockage de leurs déchets
- D'une taxe dite « de recherche » collectée par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) auprès des installations nucléaires de base (INB)
- D'un fonds « conception », via une contribution spéciale pour financer les études de conception industrielle et les travaux préalables de Cigéo
- D'un contrat spécifique avec les 4 producteurs concernés pour le projet FA-VL
- D'une subvention accordée par l'Etat pour ses missions d'intérêt général
- De contrats de prestations d'études et conseil



La classification des déchets radioactifs et leurs filières de gestion

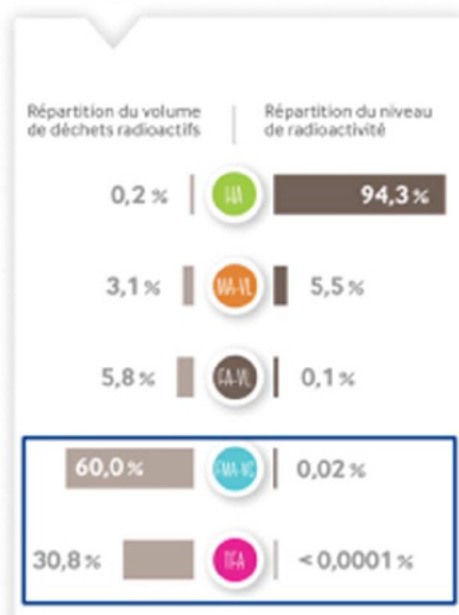
Les concepts de stockage mis en œuvre par l'Andra sont adaptés à la dangerosité des déchets et à l'évolution de cette dangerosité dans le temps.

	Déchets dits à vie très courte contenant des radionucléides de période < 100 jours	Déchets dits à vie courte dont la radioactivité provient principalement de radionucléides de période de 1 à 31 ans	Déchets dits à vie longue dont la radioactivité provient principalement de radionucléides de période > 31 ans
Très faible activité (TFA)	Gestion par décroissance radioactive VTC	Stockage de surface (Centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage - Cires) TFA	
Faible activité (FA)		Stockage de surface (Centre de stockage de l'Aube - CSA) FA-VL	Stockage à faible profondeur (à l'étude) FA-VL
Moyenne activité (MA)		MA-VL	Stockage profond (à l'étude) MA-VL
Haute activité (HA)	Non applicable	Stockage profond à l'étude HA	



Les volumes de déchets / le niveau de radioactivité

RÉPARTITION DU VOLUME ET DES NIVEAUX DE RADIOACTIVITÉ DES STOCKS DE DÉCHETS À FIN 2015

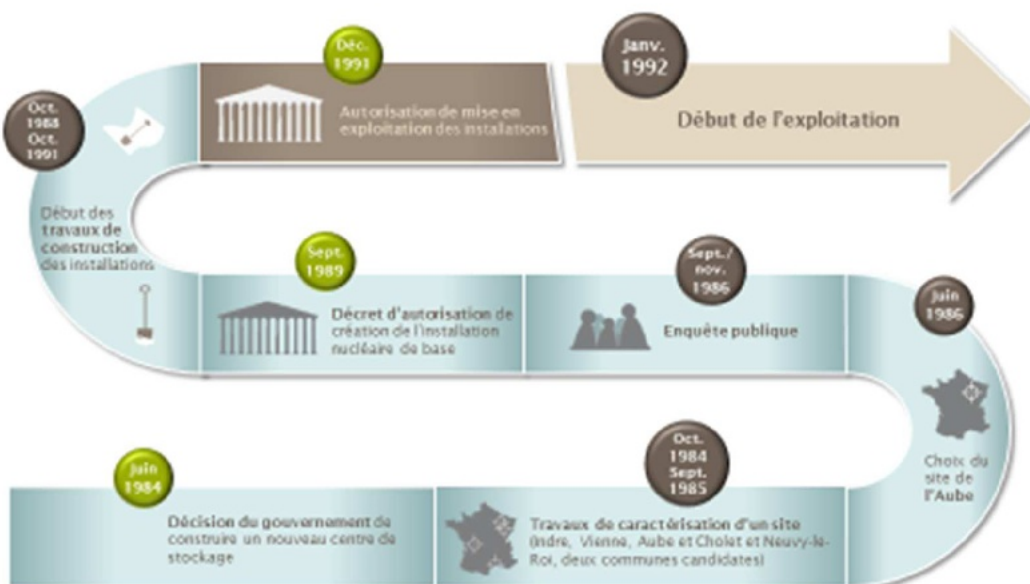




Le Centre de stockage de l'Aube (CSA) pour les déchets de faible et moyenne activité principalement à vie courte (FMA-VC)



Le CSA : son historique





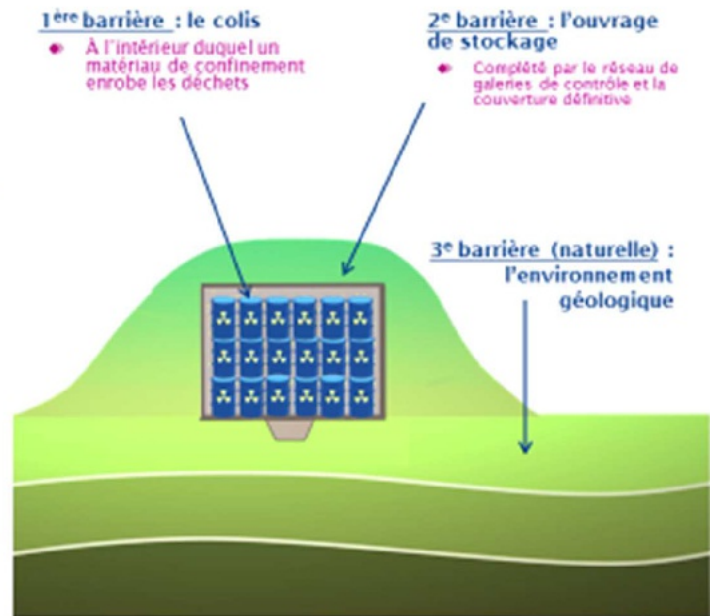
Le concept de stockage du CSA

L'objectif fondamental de sûreté :

La protection immédiate et différée des personnes et de l'environnement

Des dispositions techniques pour l'atteindre :

- Colis
- Ouvrages de stockage
- Milieu géologique



La couverture définitive

A l'issue de la phase d'exploitation du site, les ouvrages de stockage seront recouverts d'une couverture définitive composée de plusieurs couches de matériaux naturels.

Pourquoi ?

La couverture participe à la sûreté à long terme en limitant la quantité d'eau de pluie susceptible d'être en contact avec les ouvrages de stockage durant la phase de surveillance de 300 ans.

Comment ?



Expérience grandeur nature



Couverture testée en conditions climatiques normales pendant 10 ans et trois hivers pendant 2 ans.



Actuellement, une serre nivo en place depuis 2009 simule le réchauffement climatique et des conditions de sécheresse extrêmes.



Le CSA en chiffres



© Andra

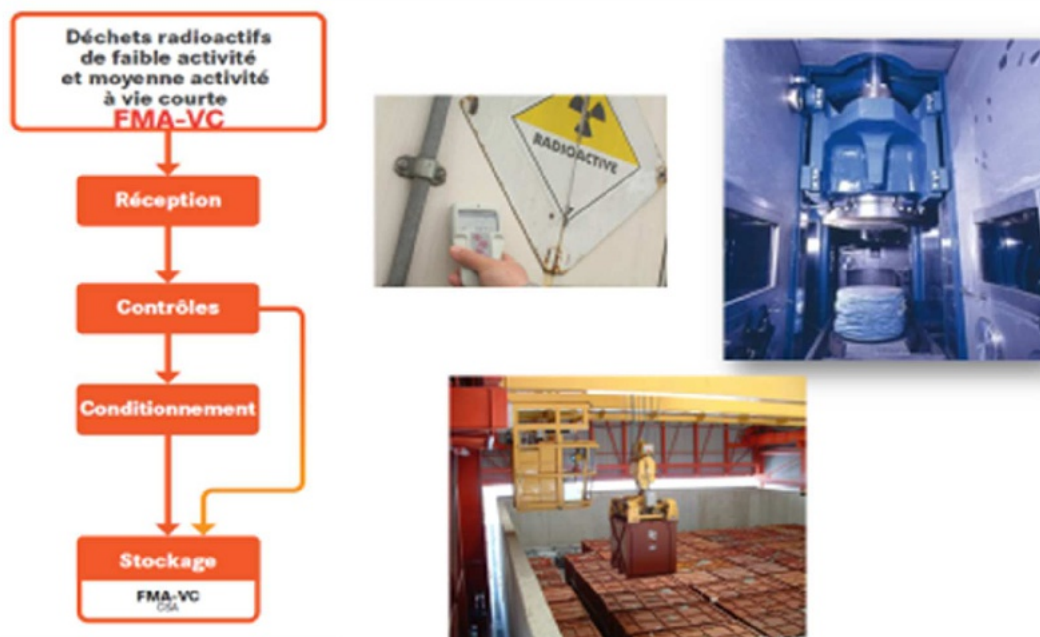
DOUCA, 08/17-0200

Ce document est la propriété de l'Andra. Il ne peut être reproduit ou communiqué sans son autorisation expresse et préalable.

18/10/2017 17



Le circuit des colis de déchets radioactifs FMA-VC



..\..\VIDEOTHEQUE\Vidéos C12A\Carte de visite - Janvier 2013\CSA.mp4

© Andra

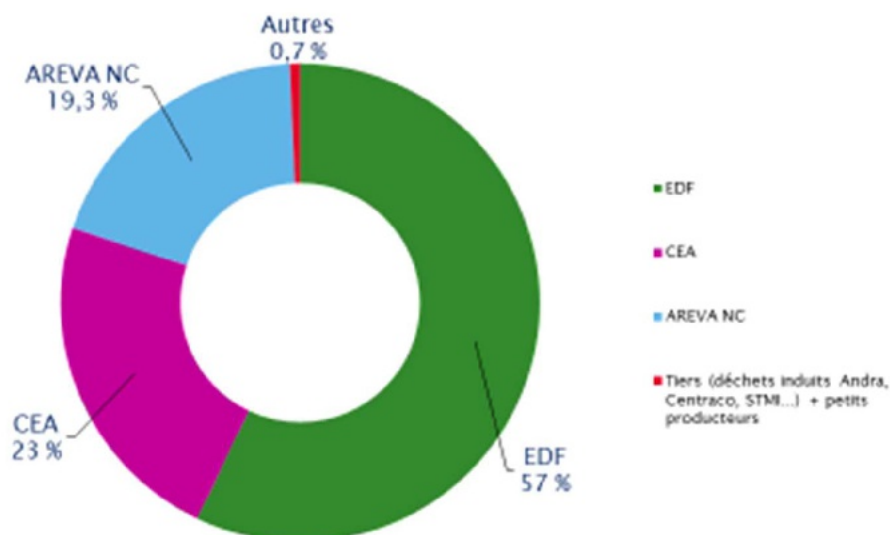
DOUCA, 08/17-0200

Ce document est la propriété de l'Andra. Il ne peut être reproduit ou communiqué sans son autorisation expresse et préalable.

18/10/2017 18



La répartition des livraisons 2016 au CSA par producteur (en % du volume)



Le transport

→ Le transport des déchets et matières radioactifs est sous la responsabilité des producteurs.

Il est soumis à la réglementation des transports des matières dangereuses (TMD) et plus spécifiquement pour la route à l'accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR).



L'Autorité de Sécurité Nucléaire est en charge du contrôle de la sûreté des transports civils de déchets et matières radioactifs



Les expéditions sont planifiées (maîtrise du rythme de livraison)



Les camions sont contrôlés à l'arrivée et au départ du Centre



Le choix du mode de transport (route, rail...) est laissé à l'appréciation des producteurs

en 2016



1 313 véhicules



0 livraison via le terminal ferroviaire de Brienne-le-Château



Les travaux et faits marquants 2016

- Construction d'une installation de contrôles des colis
- Poursuite de la construction et mise en service de nouveaux ouvrages de stockage
- Retournement horizontal d'une charpente de 235 tonnes
- Demande de prise en charge d'un couvercle de cuve de Chooz A



Les dispositions en matière de radioprotection

- **Dosimétrie individuelle maximale enregistrée : 1,43 mSv (millisievert)**

Rappel : 1,64 en 2015 - 1,26 en 2014 - 1,20 en 2013 - 1,13 en 2012 - 1,33 en 2011
Poste correspondant : *manutention, conduite de pont et contrôle d'activité*

- **Dosimétrie collective en 2016 : 12,43 H.mSv (Homme/millisievert)**

Rappel : 13,57 en 2015 - 14,10 en 2014 - 14,94 en 2013 - 13,13 en 2012 - 15,17 en 2011

Les dosimétries maximale individuelle et collective sont stables



Tenue de zone

- Casque
- Gants de protection
- Deux dosimètres
- Combinaison de travail
- Chaussures de sécurité



Les dispositions en matière de sécurité

2 accidents du travail avec arrêt (2 agents d'entreprises extérieures) totalisant 57 jours d'arrêt.

Pour rappel : 2015 (3 accidents), 2014 (4 accidents), 2013 (3 accidents)

Les accidents ont engendré une douleur au dos et une fracture à un doigt.

Les indicateurs sont de **5,54** pour le taux de fréquence et **0,16** pour le taux de gravité. Les chiffres restent bien en-dessous des moyennes nationales pour secteur de la métallurgie (TF : 19,8 et TG : 1,1)

Taux de fréquence (TF) = (nb des accidents avec arrêt/heures travaillées) x 1 000 000

Taux de gravité (TG) = (nb des journées perdues par incapacité temporaire/heures travaillées) x 1 000

Des résultats en-deçà des statistiques nationales annuelles d'accidentologie publiées par l'INRS (Institut national de recherche et de sécurité).



Les dispositions en matière de sécurité



Exercice Emilie : mise en œuvre du plan d'urgence interne

Date : 06 décembre 2016

Scénario : Dans le cadre de sa prochaine mise en service, le scénario prévoyait la gestion d'un incendie dans la nouvelle installation ICC (Installation Contrôle Colis) ainsi que la recherche de personnes portées manquantes.

Type de PUI : conventionnel

Objectifs : Au cours de cet exercice, le scénario prévoyait de tester la chaîne d'alerte, le partenariat Andra/SDIS 10, ainsi que la réactivité et la qualité d'intervention commune des équipes internes et externes.

Participants internes : Andra, STMI, Endel, GLS,
Participants externes : SDIS10





Les inspections de l'Autorité de sûreté nucléaire



Les inspections de l'ASN

Comme toute installation nucléaire de base, le Centre de stockage de l'Aube est soumis au contrôle rigoureux et indépendant de l'Autorité de sûreté nucléaire qui effectue des inspections* régulières sur site.

3 inspections programmées et réalisées en 2016 sur les thèmes de :

- La gestion des écarts – 15 mars
- La conception et la construction des ouvrages de stockage – 11 juillet
- Le matériel de contrôle commande – 26 octobre

**les lettres de suite d'inspection disponibles sur www.asn.fr*



Les événements en 2016



Les événements en 2016

Echelle Internationale
des Evénements
Nucléaires (INES)



2016 :

- Aucun accident, ni incident au sens de l'échelle INES n'est survenu
 - 2 écarts niveau 0

2 évènements sans conséquence sur le personnel, l'environnement ni sur l'installation



Les événements en 2016

2 écarts déclarés :

▪ le 9 mars 2016

Défaut de remplissage par des gravillons d'un ouvrage de stockage de colis de déchets

▪ le 22 septembre 2016

Compactage d'un colis contenant une source scellée de césium 137



La surveillance de l'environnement et des rejets du CSA



La surveillance de l'environnement du CSA

Le suivi radiologique de l'environnement et des rejets

Surveillance des effluents du Centre :

- les effluents liquides (effluents A, eaux usées, eaux de ruissellement, bassin d'orage)
- les effluents gazeux (air extrait à la cheminée de l'ACD)

Surveillance de l'environnement :

- l'air et les eaux de pluie
- les ruisseaux
- les eaux souterraines (nappe)
- le rayonnement gamma ambiant
- les écosystèmes terrestres (sols, végétaux, chaîne alimentaire)
- les écosystèmes aquatiques (poissons, végétaux)



La surveillance de l'environnement du CSA

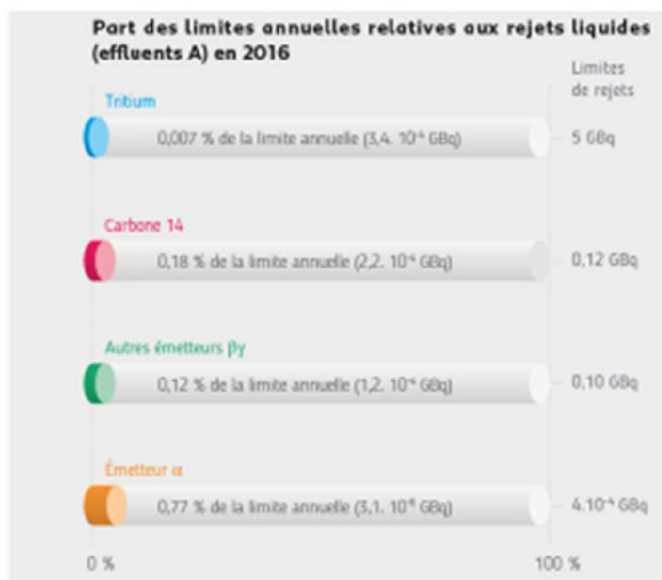
En 2016, environ 12 630 analyses pour plus de 2 300 prélèvements





La surveillance de l'environnement et des rejets

Les rejets liquides en 2016



La surveillance de l'environnement et des rejets

Les rejets gazeux en 2016 à l'Atelier de Conditionnement des Déchets (ACD)





Les autorisations de rejets annuels du CSA

Comparaison avec d'autres installations en exploitation

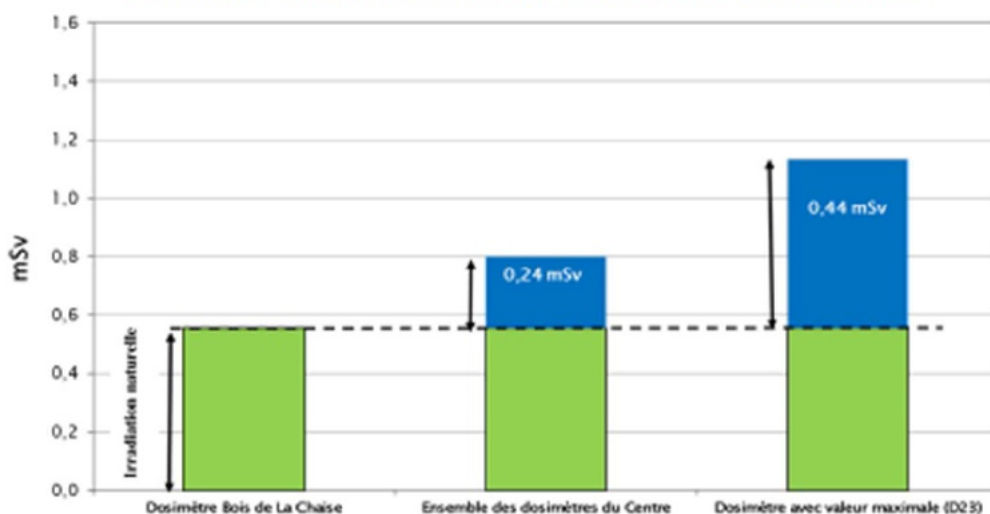
Rejets gazeux	Cires	CSA	EDF - Centrale de Nogent	Usine Areva-La Hague
Tritium	40 GBq	50 GBq	8 000 GBq	150 000 GBq
Carbone 14	15 GBq	5 GBq	1 400 GBq	

Rejets liquides	Cires	CSA	EDF - Centrale de Nogent	Usine Areva-La Hague
Tritium	5 CBq	5 CBq	8 8705 CBq	18 500 000 CBq
Carbone 14		0,12 CBq	190 GBq	14 000



La surveillance de l'environnement et des rejets

Exposition externe annuelle en clôture du Centre Limite pour le public = 1 mSv/an hors composante naturelle

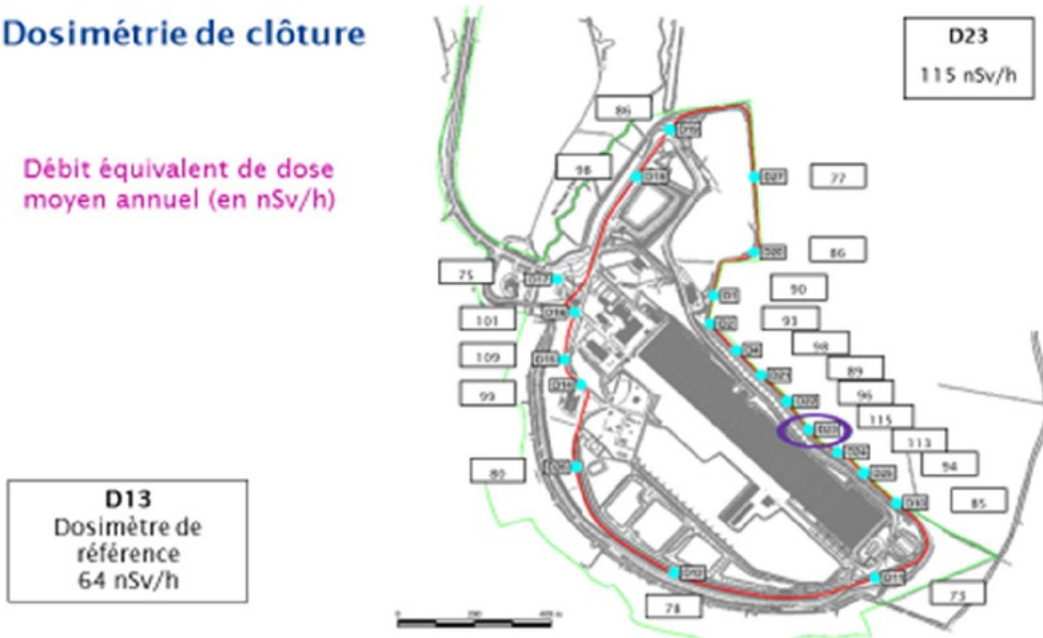


Hypothèse : exposition d'une personne présente 24h/24h à la clôture du Centre

ANDRA La surveillance de l'environnement et des rejets

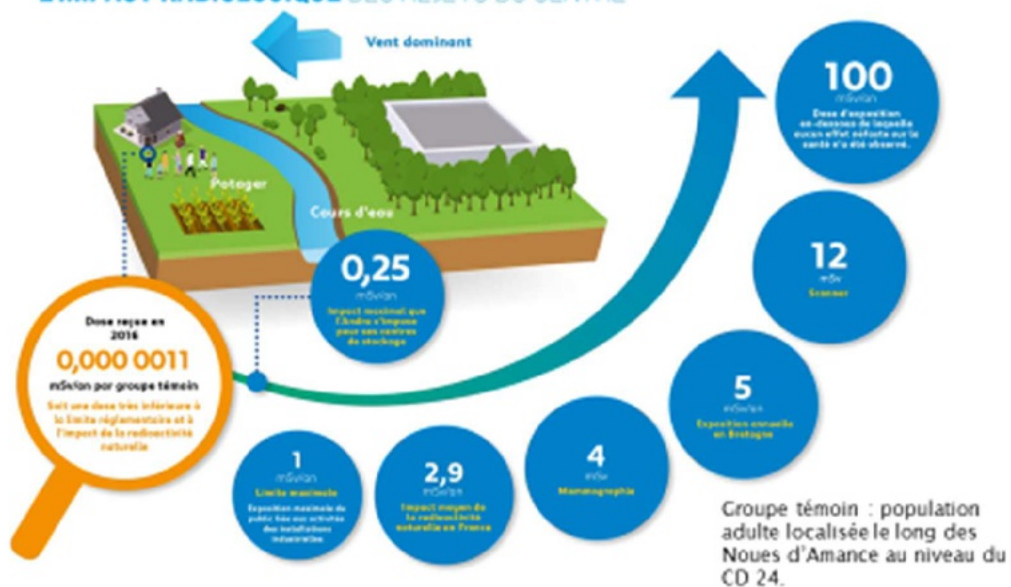
Dosimétrie de clôture

Débit équivalent de dose moyen annuel (en nSv/h)



ANDRA La surveillance de l'environnement du CSA

L'IMPACT RADIOLOGIQUE DES REJETS DU CENTRE





La gestion des déchets



La gestion des déchets

La gestion des déchets produits par le Centre s'appuie sur un « **Zonage déchets** »

- **Zones à déchets conventionnels :**

1 920,9 m³ de déchets conventionnels produits en 2016
dont environ 63,4 % des déchets ont été valorisés

- **Zones à déchets nucléaires :**

38,4 m³ de déchets nucléaires produits en 2016



Les actions en matière de transparence et d'information



L'information et le dialogue

- **Visites du Centre**
 - ✓ 2 296 visiteurs pour le CSA en 2016 (grand public, étudiants, étrangers, élus, industriels du nucléaire, membres d'associations...) et au total 4 538 visiteurs pour les 2 centres.
- **Conférences et animations pédagogiques**
 - ✓ Participation à la Semaine du développement durable, Semaine de l'industrie, à la Fête de la Nature et à la Fête de la Science, Journée de la sécurité
 - ✓ Conférences, animations pour les scolaires
- **Parrainages locaux** (une cinquantaine de projets soutenus en 2016)
 - ✓ Exemples : La Maison pour tous et Centre social de la région de Brienne, Concours 2016 Initiative Aube, Maison Renoir, exposition Grande Guerre du Département, festival Jazzabar, la Fête du Muguet à La Chaise, Exposition « Graines d'artistes » du centre de l'Unesco...



Quelques données socio-économiques

en 2016

- **Fiscalité directe locale : 8,57 M€**
 - ✓ Taxe foncière: 2,7 M€
 - ✓ Contribution économique territoriale: 2,57 M€
 - ✓ Taxe de stockage: 3,3 M€

- **Masse salariale du personnel Andra : 4,5 M€**

- **Montant des règlements aux entreprises locales (10-52-55): 3,4 M€ (HT)**

- **Montant de la taxe d'apprentissage versée aux établissements de la région : 20 k€**
 - ✓ 6 stagiaires (durée de stage > 3 mois)
 - ✓ 4 contrats d'apprentissage ou professionnalisation à l'année

- **Coût de fonctionnement du CSA : 40,8 M€**



Quelques données socio-économiques

88 agents Andra :

- 47 résident dans un rayon de 25 km autour du centre
- 39 résident à plus de 25 km mais à moins de 50 km du centre
- 2 résident à plus de 50 km du centre



II. Temps d'échange avec le public

M. Patrice TORRES, Directeur du Centre de Stockage, explique que le Centre de Stockage de l'Aube (CSA) stocke principalement des déchets de faible et moyenne activité à vie courte.

Question : Pourquoi « principalement » ?

M. Patrice TORRES explique qu'un déchet radioactif est considéré à vie courte lorsque sa période radioactive (c'est-à-dire sa demi-vie) est inférieure ou égale à 31 ans. Les déchets stockés au CSA sont majoritairement constitués de radioéléments à vie courte mais certains colis de déchets radioactifs peuvent inclure quelques éléments à vie longue. La présence de ces radioéléments à vie longue est parfaitement autorisée. La présence de ces radioéléments à vie longue est prise en compte dans la sûreté du site et ne remet pas en cause la durée de la phase de surveillance radiologique de 300 ans du centre. Tous ces déchets sont répertoriés de manière précise dans un inventaire.

M. TORRES rappelle qu'il n'y a aucun déchet à haute activité sur le CSA.

Question : Y a-t-il des différences dans le suivi médicale des personnes de l'Andra suivant leur position, leur statut ou si ils sont employés par une entreprise externe ?

M. TORRES explique que l'Andra prend très au sérieux la santé des personnes travaillant sur le site et qu'à cet égard, tous les travailleurs habilités à exercer en milieu ionisant sont contrôlés de la même manière, qu'ils soient en CDD, CDI, interne ou externe. Il y a un règlement interne des suivis et une obligation d'élaborer un prévisionnel des doses que les travailleurs sont susceptibles de recevoir.

Question : Pourquoi la voie routière et non la voie ferroviaire pour acheminer les déchets ?

M. TORRES rappelle que le transport des déchets et matières radioactifs est sous la responsabilité des producteurs. Il est soumis à la réglementation des transports des matières dangereuses (TMD). Pour les producteurs, le transport par voie ferroviaire demande énormément de surveillance et de logistique pour acheminer les déchets d'un bout à l'autre de la France. C'est pourquoi, en 2016, 100% des transports se sont fait par voies routières. Cependant, on a la certitude qu'avec le démantèlement des installations nucléaires, le transport par voie ferrée reprendra de l'activité dans un futur proche.

Question : Qu'en est-il du projet de site pour les déchets FAVL ?

M. TORRES explique que l'Andra est en recherche de solutions pour les déchets FAVL qui ne peuvent pas être stockés en surface, il est nécessaire de construire un centre de stockage à faible profondeur. Pour cela, une géologie particulière, principalement à base d'argile, est nécessaire. Les recherches les plus avancées sont sur le territoire de Communauté de Communes de Venduvre-Soulaines. Deux rapports seront remis par l'Andra à l'ASN en 2018 et en 2019. La décision devrait être prise entre 2028 et 2030 pour une mise en service sur le territoire choisi courant 2035.

Question : Quelles seraient les conséquences de l'arrêt d'une centrale nucléaire pour le CSA ?

M. TORRES explique que curieusement on recevrait moins de déchets au CSA car ce sont surtout des déchets de fonctionnement qui y sont stockés. En revanche, le Cires recevrait plus de déchets de très faible activité. A noter qu'une étude est actuellement menée pour laisser certains de ces déchets de démantèlement sur les sites de production ou pouvoir en revaloriser une partie.

Question : Y a-t-il une étude épidémiologique en cours ?

M. DALLEMAGNE, Vice-Président de la CLI, rappelle que la CLI a demandé cette étude à l'INVS en 2014 pour des résultats fin 2016. Malheureusement, à ce jour et malgré de nombreuses relances, les résultats n'ont toujours pas été transmis.

M. DESCHAMPS, Sous-Préfet de Bar-sur-Aube, indique qu'il a également relancé Santé Publique France (ex. INVS) plusieurs fois et que les résultats pourraient être disponibles fin 2017.

M. GUERRITE dénonce le manque de communication faite par la CLI de Soulaines sur la réunion publique et pointe du doigt le nombre peu important de personnes présentes à cette réunion publique. M. CHALICARNE, habitant de Soulaines Dhuys, intervient pour expliquer, qu'à son avis, le manque de participation est simplement dû à la confiance des habitants à l'Andra.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h45.

Le, 14 décembre 2016
Le Vice-Président de CLI de Soulaines,
Ph. DALLEMAGNE